

COMPTES 2018 - Rapport de présentation

Conseil municipal du Jeudi 28 mars 2018



Le compte administratif est le document de l'ordonnateur. Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives. Il présente le résultat comptable de l'exercice. Le compte de gestion, tenu par la trésorière municipale, retrace les opérations comptables. Il comporte une balance générale et le bilan comptable qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

L'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire. Il entend, débat et arrête le compte de gestion du receveur.

I) COMPTE ADMINISTRATIF ET EXECUTION BUDGETAIRE

Le compte administratif est composé de deux sections : une relative au fonctionnement correspondant au compte de résultat et une à l'investissement décrivant les flux patrimoniaux de l'exercice. L'articulation entre ces deux sections s'opère grâce à l'épargne (autofinancement) qu'elle soit libre (affectation) ou réglementée (opérations d'ordre budgétaire).

A) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement 2018 présente un résultat positif de 9 643 313.72 €. Ce résultat était de 6,2 M€ en 2017, 4,2 M€ en 2016, 1.8 M€ en 2015 et -1,1 M€ en 2014).

BUDGET GENERAL section de fonctionnement			
011 Charges à caractère général	18 452 308,38	4 916 847,22	70 Produit des services
012 Frais de personnel	45 970 439,75	55 276 544,85	73 Impôts et taxes
65 Charges de gestion courante	15 318 858,93	31 811 190,55	74 Dotations et participations
014 Atténuation de charges		644 578,34	75 Autres produits gestion courante
66 Charges financières	2 321 993,23	493 895,14	013 Atténuation de charges
67 Charges exceptionnelles réelles	486 363,51	342,90	76 Produits financiers
		1 406 339,56	77 produits exceptionnels
68 Provisions	191 435,12	365 868,66	78 Reprise sur provisions/amortissements
042 Opérations d'ordre entre sections	2 731 551,93	200 657,35	042 Opérations d'ordres entre sections
	85 472 950,85	95 116 264,57	
	9 643 313,72		

En y ajoutant l'excédent de fonctionnement reporté 2017 (13 091 172.28 €), la reprise en balance d'entrée du déficit du syndicat mixte pour le réseau de chaleur (SMPDC) dissout l'année dernière (-1 220 616.56 €) et déduction faite de l'affectation des résultats 2017 (-2 078 301.18) l'excédent de clôture s'établit à 19 435 568.26 €.

Le résultat courant non financier remonte de 10.9 M€ à 11.8 M€, le résultat courant financier passe de 1.2 M€ (solde de provisions avantageux du fait d'une reprise de provision) à -2.4 M€. Le résultat exceptionnel redevient positif à 196 K€ contre -6 M€ en n-1.

	2018	2017	2016
Résultat courant d'exploitation	11 814 516	10 910 952,03	11 277 373,91
Résultat financier	-2 366 952	1 241 810,62	-4 813 026,88
Résultat exceptionnel	195 750	-5 983 638,63	-2 214 921,04
Résultat de l'exercice	9 643 313,72	6 169 124,02	4 249 425,99

L'amélioration constatée découle d'une combinaison de plusieurs facteurs¹:

- Les produits (1.7 %) progressent plus rapidement que des dépenses courantes (0.8 %) ;
- Les frais financiers sont en baisse de 1 % du fait de la diminution de l'encours de dette et du taux d'intérêts moyen² ;
- Le résultat exceptionnel redevient positif après la passation d'opérations d'ajustement de l'actif particulièrement importantes les deux années précédentes.

Le taux d'exécution des dépenses réelles s'est élevé à 95.7 % comme m'année précédente.

	BP + DM	CA	Taux réalisation
011 Charges à caractère général	21 436 116,84	18 452 308,38	86,1%
012 Frais de personnel	46 184 326,00	45 970 439,75	99,5%
65 Charges de gestion courante	15 735 460,66	15 318 858,93	97,4%
66 Charges financières	2 358 311,41	2 321 993,23	98,5%
Total	85 714 214,91	82 063 600,29	95,7%

Si on y ajoute les restes à réaliser³ à hauteur de 1 310 777.39 €, le taux de réalisation du chapitre 011 passe à 97.3 %.

Le taux d'exécution des recettes réelles s'établit à 100.5 % (102 % en 2017) ce qui illustre le respect du principe de prudence dans l'évaluation des prévisions budgétaires.

	BP + DM	CA	Taux réalisation
70 Produit des services	4 603 101,00	4 916 847,22	106,8%
73 Impôts et taxes	55 676 107,92	55 276 544,85	99,3%
74 Dotations et participations	31 316 793,04	31 811 190,55	101,6%
75 Autres produits gestion courante	533 795,17	644 578,34	120,8%
013 Atténuation de charges	546 055,00	493 895,14	90,4%
76 Produits financiers		342,90	
Total	92 675 852,13	93 143 399,00	100,5%

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) ressort à 11.1 M€ contre 9.4 M€ en 2017. Le taux d'autofinancement⁴ brut s'élève à 11.9 % (10.4 % en 2017).

Le délai de désendettement⁵ est de 8.8 années contre 10.1 années en n-1.

¹ Une analyse plus détaillée est disponible dans le rapport du débat d'orientation budgétaire 2019.

² Une reprise de provision en n-1 avait permis d'avoir un résultat financier positif.

³ Dépenses engagées mais non payées sur l'exercice du fait de l'absence de réalisation de la prestation.

⁴ Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement.

⁵ Encours de dette / épargne brute.

	Dépenses	Recettes	
011 Charges à caractère général	18 452 308,38	4 916 847,22	70 Produit des services
012 Frais de personnel	45 970 439,75	55 276 544,85	73 Impôts et taxes
65 Charges de gestion courante	15 318 858,93	31 811 190,55	74 Dotations et participations
		644 578,34	75 Autres produits gestion courante
		493 895,14	013 Atténuation de charges
Total	79 741 607,06	93 143 056,10	
Epargne de Gestion	13 401 449,04		
66 Charges financières	2 321 993,23	342,90	76 Produits financiers
Epargne brute	11 079 798,71		
16 Amortissement dette	9 218 853,38		
Epargne nette	1 860 945,33		

Hors opérations de refinancement de dette l'épargne nette réellement disponible pour investir est légèrement positive (1.9 M€). Le remboursement en capital de la dette est donc couvert par des ressources propres conformément à la règle d'équilibre budgétaire fixée par l'article 1612-4 du CGCT.

B) La section d'investissement

La section d'investissement présente un solde négatif de - 7 463 596.86 € (quasi identique en 2016).

BUDGET GENERAL section d'investissement			
10 Dotations	1 079 757,50	2 871 583,46	10 Dotations (Fctva, Tle)
Rbt 1069	2 016 129,44	2 078 301,18	Affectation
13 Remboursement subventions	138 707,89	2 712 123,14	13 Subventions
16 Remboursement d'emprunts	13 424 444,28	12 809 500,00	16 Emprunts
204 Subventions d'équipement	221 899,77		204 Sortie de subventions
20 Immobilisations incorporelles	437 250,36		20 Sortie d'immobilisations
21 Immobilisations corporelles	6 612 820,82	0,02	21 Sortie d'immobilisations
23 Travaux en cours	6 348 953,09	171 230,74	23 Sortie d'immobilisations
26 Immobilisations financières			Ajustement
27 Autres immobilisations financières	44,82		27 Autres immobilisations financières
45 Dépenses compte de tiers	357 222,01		45 Recettes comptes de tiers
040 Opérations d'ordre	200 657,35	2 731 551,93	040 Opérations d'ordre
041 Opérations patrimoniales	18 721 207,30	18 721 207,30	041 Opérations patrimoniales
	49 559 094,63	42 095 497,77	
		-7 463 596,86	

Du cumul du résultat de l'exercice avec celui de l'exercice précédent (5 002 098.17 €) et de la reprise de l'excédent du SMPDC en balance d'entrée (1 588 274.90 €) résultent un solde de clôture 2016 de -10 877 420.13 €.

Le taux d'exécution des dépenses d'équipement s'élève à 55 % (58 % en 2017 et 71% en 2016).

	BP + DM	CA	Taux réalisation
20 Immobilisations incorporelles	2 084 162,56	659 150,13	31,6%
21 Immobilisations corporelles	10 670 293,09	6 612 820,82	62,0%
23 Travaux en cours	10 534 490,85	6 348 953,09	60,3%
45 Opérations pour comptes de tiers	2 087 482,84	357 222,01	17,1%
Total	25 376 429,34	13 978 146,05	55,1%

La moitié des investissements (53 %) est votée et exécutée sous la forme d'autorisations de programmes⁶ (AP) et de crédits de paiements (CP). Pour autant le taux de consommation n'est pas supérieur aux opérations inscrites annuellement dans leur globalité ce qui laisse espérer une marge de progrès dans la programmation budgétaire.

Autorisations de programme Dépenses	AP votée	Réalisé antérieur	Réalisé 2018	Réalisé total	% réalisation
Bâtiments publics	72 387 387,19	20 087 329,91	4 885 960,15	24 973 290,06	34,50%
PRU aménagements	8 109 072,43	3 859 008,86	2 524 502,27	6 383 511,13	78,72%
PRU équipements	9 290 299,70	9 220 292,01	45 929,40	9 266 221,41	99,74%
Espaces publics et déplacements	14 330 195,55	8 684 779,40	374 690,66	9 059 470,06	63,22%
TOTAL	104 116 954,87	41 851 410,18	7 831 082,48	49 682 492,66	47,72%
Autorisations de programme Recettes	AP voté	Réalisé antérieur	Réalisé 2018	Réalisé total	% réalisation
Bâtiments publics	3 081 790,10	1 420 000,27	251 507,06	1 671 507,33	54,24%
PRU aménagements	4 471 933,56	1 362 918,77	1 671 652,97	3 034 571,74	67,86%
PRU équipements	3 559 870,57	3 159 792,07		3 159 792,07	88,76%
Espaces publics et déplacements	3 970 347,98	2 795 417,21		2 795 417,21	70,41%
TOTAL	15 083 942,21	8 738 128,32	1 923 160,03	10 661 288,35	70,68%

Le taux moyen de subvention pour les opérations en AP/CP ressort à 21.5 % en réalisé et 14.5 % en prévision budgétaire.

C) Besoin de financement

L'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales dispose qu'un compte administratif est en déficit lorsque le besoin de financement rapporté aux recettes réelles de fonctionnement est supérieur à 5 %.

Le besoin de financement étant positif, la règle de l'équilibre est respectée.

Réalisé	section de fonctionnement	section d'investissement	TOTAL
Recette	95 116 264,57	42 095 497,77	137 211 762,34
Dépenses	85 472 950,85	49 559 094,63	135 032 045,48
Résultat 2017	9 643 313,72	-7 463 596,86	2 179 716,86
Résultat n-1	13 091 172,28	-5 002 098,17	8 089 074,11
Transfert SMPDC	-1 220 616,56	1 588 274,90	367 658,34
Affectation	-2 078 301,18		
Résultat cumulé	19 435 568,26	-10 877 420,13	8 558 148,13

⁶ Le détail de ces opérations est accessible à la page 58 du rapport de présentation du DOB 2019. Une autorisation de programme (opération hors bilan) définit le coût global d'une ou plusieurs opérations mais permet de n'inscrire annuellement que la quote-part (crédit de paiement) qui sera supposée réalisée sur l'exercice (exception au principe d'annualité budgétaire).

Restes à réaliser	section de fonctionnement	section d'investissement	TOTAL
Recette	484 432,69	3 119 302,76	3 603 735,45
Dépenses	1 310 777,39	3 453 245,44	4 764 022,83
Solde RAR	-826 344,70	-333 942,68	-1 160 287,38
Besoin de financement	18 609 223,56	-11 211 362,81	7 397 860,75

Le détail des restes à réaliser par chapitre est repris ci-dessous :

Restes à réaliser Investissement	Dépenses	Recettes
10 Taxe d'aménagement		1 798,04
13 Subventions		1 617 504,72
16 Emprunts		1 500 000,00
20 Immobilisations corporelles	178 067,51	
204 Subventions d'équipement	5 487,58	
21 Immobilisations corporelles	2 564 128,00	
23 Immobilisations en cours	435 649,64	
27 Immobilisations financières	257 754,00	
45 Opérations pour compte de tiers	12 158,71	
	3 453 245,44	3 119 302,76

Les restes à réaliser en recettes se décomposent, par financeurs, de la manière suivante :

Débiteur	Montant	
Caisse d'Epargne	1 500 000,00	48%
ANRU	839 829,37	27%
Conseil régional	367 544,46	12%
Etat (préfecture/services fiscaux)	245 583,94	8%
Agence de l'eau	75 861,00	2%
Caisse d'allocations familiales	53 760,00	2%
Sipperec	23 423,99	1%
Conseil départemental	13 300,00	0%
Total	3 119 302,76	100%

Les ratios légaux définis par l'article R.2313-1 du code général des collectivités territoriales sont repris ci-dessous :

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyenne strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 541	1 349
2	Produit des impositions directes/population	604	661
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 768	1 557
4	Dépenses d'équipement brut/population	253	295
5	Encours de la dette/population	1 825	1 447
6	DGF/population	408	214
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56%	61%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99%	96%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14%	19%
10	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	103%	93%

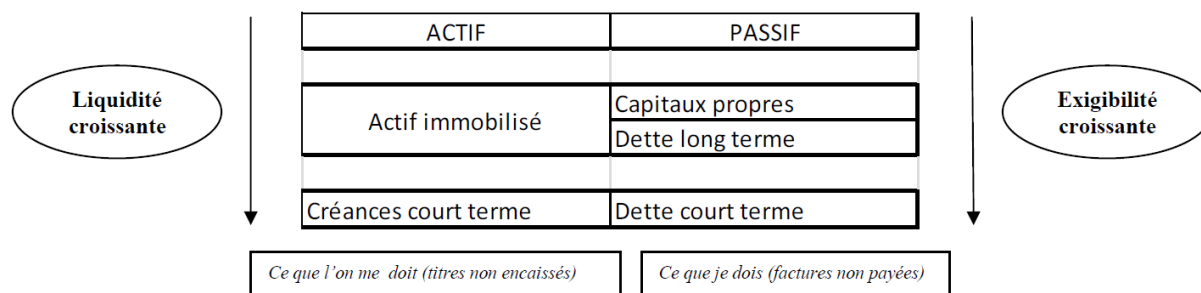
(1) source: fiche DGF 2018 disponible sur <http://dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/>

(2) source: Rapport 2018 de l'observatoire des finances locales sur la situation financière des collectivités locales

BALANCE DU BUDGET GENERAL

Le compte de gestion donne une vision plus complète que le compte administratif au travers notamment d'une approche bilancielle exhaustive permettant d'obtenir à la fois le contenu consolidé du patrimoine immobilisé de la collectivité (l'actif de haut de bilan dans ses versions brutes et nettes des amortissements) mais également de fournir des informations relatives à la composition détaillée des éléments de caisses et des relations avec les tiers (le bas de bilan).

Les éléments actifs et passifs de l'entité sont classés, de manière conventionnelle, par degré de liquidité et d'exigibilité croissante.



En 2019 la collectivité abandonnera le référentiel comptable M14 pour adopter le référentiel M57 qui concerne les Métropoles et les communes expérimentatrices de la certification des comptes.

A) Le haut de bilan (en K€)

Le haut de bilan se rattache au long terme. Il permet de visualiser le patrimoine de l'institution.

L'actif correspond aux biens achetés qui sont destinés à être utilisés plusieurs années : ce sont les emplois, appelés aussi investissements.

Le passif est la ressource ayant financé ces emplois. A l'actif apparait l'ensemble des immobilisations nettes présentées par nature : incorporelles (études), corporelles (biens immeubles et meubles), en cours.

Au passif sont présentées de façon distincte les modalités de financement soit les capitaux propres (cumul des excédents antérieurs), les autres fonds propres (subventions), la dette et les diverses provisions (coût du risque).

L'actif brut (361 M€) a progressé de 3.7 % par rapport à n-1 (348 M€).

Les immobilisations incorporelles (20) brutes passent de 13.5 M€ à 13.7 M€ soit une hausse de 1.6 %. Une fois retraité des amortissements, les immobilisations incorporelles nette ressortent à 7.4 M€ contre 7.9 M€ en 2016 soit une diminution de -6.6 %.

Le stock des subventions d'équipement nettes (Auditorium et ZAC de l'Ourcq) baissent de 4.8 % (5.6 M€ contre 5.9 M€). Les frais d'études de maîtrise d'œuvre restent stables à 1.3 M€.

Il convient de noter que la collectivité poursuit son travail d'apurement de ce compte suite à basculement de 563 K€ de frais d'études sur les comptes de travaux⁷ correspondants (463 K€ en 2017, 568 K€ en 2016, 6 M€ en 2015). Ces opérations sont désormais réalisées annuellement.

Les immobilisations corporelles brutes (21) progressent de 9 % (278 M€ à 303 M€) mais la grande majorité (14.8 M€ soit 60 %) concernent en réalité des basculements de travaux en cours en travaux terminés ou de frais d'études régularisés⁸. Il convient de signaler la réintégration de l'actif du SMPD pour 8.8 M€⁹.

Les travaux en cours (23) s'élèvent à 56.3 M€ contre 58.8 M€ en 2017 soit une diminution de 4.2 %. Les travaux de l'année s'élevant à 6.3 M€ le différentiel provient d'opérations d'ajustement de l'actif (basculement des frais d'étude, imputations des travaux achevés en immobilisations corporelles, récupération d'avances forfaitaires).

Actif immobilisé	Brut	Amorti	Net	Passif long terme	Brut
20 Immobilisation incorporelles	13 679	6 235	7 444	10 Dotations, fonds et réserves	192 260
dont subventions équipements	7 403	1 760	5 643	dont dotations et fonds d'investissement	74 080
dont frais d'études	3 779	2 499	1 280	dont réserves	118 180
dont logiciels	2 496	1 976	520		
21 Immobilisations corporelles	303 013	16 566	286 447	11 Reports à nouveau	9 792
dont terrains et agencements	31 215	285	30 930		
dont bâtiments publics	170 452	1 867	168 585	12 Résultat de l'exercice	9 643
dont constructions sol autrui	1 178	37	1 141		
dont réseaux (voirie, électricité)	75 748	1 047	74 701	13 Subventions	56 536
dont œuvres d'arts	175		175		
dont autres (matériel, mobilier...)	24 245	13 330	10 915	15 Provisions	300
23 Immobilisations en cours	56 329		56 329	16 Emprunts	98 593
dont constructions	37 218		37 218	dont établissements de crédits	97 429
dont installations et matériels	17 159		17 159	dont dépôts et cautions	113
dont avances et acomptes	1 952		1 952	dont CAF	553
				dont ICNE	499
24 Immobilisations concédées	7 334		7 334		
26 Participations	44		44	19 Diff sur réalisation d'immobilisation	3 898
27 autres immobilisations financières	171		171		
Charges à répartir et à régulariser	2 755		2 755	Droit affectant + Recettes à régulariser	21
TOTAL	383 325	22 801	360 525	TOTAL	371 043

La réglementation¹⁰ dispose que les amortissements, soit la traduction comptable de la dépréciation physique des biens, ne s'appliquent qu'aux biens productifs de revenus et non affectés à l'usage du public ou à un service public, aux frais d'études non suivis de travaux, et aux subventions d'équipements. Il est donc impossible de connaître directement la valeur réelle du patrimoine communal (valeur nette comptable), 40 % de l'actif étant composé de bâtiments publics et 20 % de réseaux (voirie, éclairage public) non amortis. Le passage à la nouvelle nomenclature M57 pour les communes expérimentant la certification des comptes permettra à terme, grâce à la neutralisation budgétaire, d'étendre le champ de constatation des dépréciations sans pour autant impacter le compte de résultat.

⁷ Certificat administratif du 14 décembre 2018.

⁸ Certificat administratif du 18 décembre 2018.

⁹ Convention de liquidation du 4 décembre 2017.

¹⁰ Article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales.

La collectivité a redéfini la méthode d'amortissement¹¹ de ses immobilisations pour s'adapter au nouveau référentiel comptable mais surtout réajuster les durées suivant la réalité de la consommation du capital.

Dans le cadre de sa démarche de fiabilité des comptes la commune procède au rapprochement entre son inventaire comptable et l'actif à la trésorerie municipale. Au 31 décembre 2018 56 % des 64 comptes étaient certifiés représentant 8.3 % de la valeur de l'actif. 14 comptes (22 %) représentant 64 % de l'actif sont visés par l'ordonnateur et en cours de traitement chez le comptable public.

Le passif long terme a progressé de 6.8 % (371 M€ contre 348 M€ en n-1).

Les réserves progressent de 178.2 M€ à 192.3 M€ soit une hausse de 7.9 %. Cette hausse se décompose de la manière suivante : 2.5 M€ de FCTVA et 0.35 M€ de taxe d'aménagement atténuée par le remboursement du fonds de Relance FCTVA (1.1 M€), 2.1 M€ d'affectation des résultats n-1 au besoin de financement et 7.4 M€ de réintégration des fonds propres du SMPDC. Il convient de signaler l'opération d'apurement du compte de neutralisation (1069) du passage à la M14¹² qui n'existe pas dans la nouvelle nomenclature M57 qu'adoptera la commune au 1^{er} janvier 2019. Cette opération a constitué en une rebudgétisation par la réduction de l'excédent d'investissement de l'exercice.

Les résultats sont en hausse significative comme vu dans la partie précédente (9.6 M€ en 2017 contre 6,2 M€ en 2017).

Les subventions progressent sensiblement de 54 M€ à 56.5 M€. Les principales proviennent essentiellement de l'ANRU pour la fin du programme de renouvellement urbain (1.5 M€ soit 60 %), la CAF pour le relais d'assistance maternelle à la maison Marianne (222 K€), la réserve parlementaire pour l'aménagement du « terrain rouge » (161 K€) et la répartition des amendes de police (205 K€).

Le coût du risque reste stable à 0.3 M€. Les provisions¹³ inscrites au passif sont relatives à des contentieux liés au personnel (119 K€) ou autres (177 K€). Par ailleurs, depuis 2016, des provisions sont constatées pour les créances risquées (personnes physiques pour 448 K€ et personnes morales pour 58 K€). Elles apparaissent dans le bas de bilan.

La dette passe de 96.2 M€ à 98.6 M€ soit une progression de 2.4 M€ (+2.4 %). Cette augmentation est artificiellement due à l'intégration de la dette du SMPDC (4.8 M€) en balance d'entrée car sur l'exercice les encaissements (12.8 M€) ont été inférieurs à l'amortissement du capital (13.4 M€). Les financements de la caisse d'allocations familiales se sont élevés à 90 K€ (64 K€ de remboursements). Enfin 1.5 M€ de prêts ont été inscrits en restes à réaliser et seront versés sur le premier trimestre 2019.

728 K€ de cessions patrimoniales ont été effectuées (compte 775) pour la cession du cours de la République. Cette opération a dégagé une moins-value de 93 K€¹⁴ sur l'exercice portant le compte 192 (différence sur cession d'immobilisations) à 3.9 M€.

Les travaux en régie, soit des dépenses d'investissement réalisées directement par les services, ont été valorisés à hauteur de 103 K€ en 2018.

¹¹ Délibération n°2018-1106 du 13 décembre 2018.

¹² Délibération n°2018-1104 du 13 décembre 2018.

¹³ Délibération n°2018-1062 du 4 octobre 2018.

¹⁴ Compensée par un résultat positif du fait de l'encaissement des loyers durant le portage par la collectivité.

B) Le bas de bilan (en K€)

Les créances restant à recouvrer s'élèvent à 11.6 M€ (12.2 M€ en 2017 et 16.1 M€ en 2015) dont 7.8 M€ au titres de rattachements à l'exercice.

Redevables et comptes rattachés	3 194
Créances sur Etat et collectivités	6 672
Opérations pour comptes de tiers	873
Autres créances	629
TOTAL	11 368

Les redevables et comptes rattachés (3.2 M€) sont essentiellement les produits de tarification aux usagers (cantines, périscolaires, loyers, activités...). Il est à noter réellement un montant brut de 3.7 M€ mais 0.5 M€ de provisions pour créances risquées ont été constituées.

Sur ces 3.7 M€ restant à recouvrer, 1.3 M€ concernent les décalages classiques entre l'émission du titre de recettes et l'encaissement, 1 M€ font l'objet d'une procédure contentieuse (à tout le moins une lettre de relance). Les dettes des locataires représentent 106 K€ dont 43 K€ en procédure contentieuse.

Les rattachements¹⁵ s'élèvent à 1.2 M€ dont 575 K€ pour les rôles périscolaires (cantines, ALSH), 186 K€ pour les taxes sur les publicités extérieures (TLPE), 152 K€ pour la redevance d'électricité versée par le SIPPPEC (T4), 56 K€ pour les versements de la sécurité sociale au CMS et 27 K€ pour les redevances d'occupation domaniale.

Les créances sur les institutions s'établissent à 6.5 M€ (7.8 M€ en 2017) dont l'essentiel provient d'opérations de rattachements :

- 3.6 M€ pour l'Etat au titre des dotations de politique de la ville (soldes 2015 à 2018) ;
- 2.3 M€ pour la Caisse d'Allocations Familiales (PSU, PSEJ, CEJ) ;
- 215 K€ pour le solde 2018 du fonds de soutien à la mise en œuvre des temps périscolaires ;
- 205 K€ pour le remboursement des mises à disposition de personnels (ASB, EPT).

Les opérations pour compte de tiers (873 K€) concernent des créances sur Est Ensemble au titre des opérations réalisées sous mandat pour la compétence assainissement ainsi que la ville de Pavillons-sous-bois pour le cofinancement des travaux du Pont de La Forêt.

Les autres créances (0.6 M€ contre 0.9 M€ en n-1) se décomposent de la manière suivante :

- 295 K€ essentiellement pour le rattachement pour le fonds de compensation du supplément familial (2017 et 2018) par la Caisse des Dépôts et Consignations. ;
- 135 K€ pour le rattachement des redevances perçues au titre de la délégation de service public du réseau de chaleur ;
- 77 K€ pour des débiteurs contentieux (300 K€ en 2017) ;
- 57 K€ pour des débiteurs divers (160 K€ en n-1) ;
- 56 K€ pour les débits des comptables publics (34 K€) et des régisseurs (21.6 K€) qui ont été soldés en 2018¹⁶.

¹⁵ Financement à imputer sur l'exercice mais dont les fonds n'ont pas encore été reçus.

¹⁶ Délibérations n°2018-1110/1111/112/113 du 13 décembre 2018.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5.4 M€ (5.5 M€ en 2017 et 12.7 M€ en 2013).

Fournisseurs et comptes rattachés	4 216
Dettes sociales et fiscales	538
Opérations pour comptes de tiers	75
Fournisseurs d'immobilisations	296
Autres dettes	232
TOTAL	5 356

Pour le fonctionnement, la dette fournisseur s'élève à 4.5 M€ (3.8 M€ en n-1) constituée quasi exclusivement de rattachements du mois de décembre. Pour l'investissement, elle est de 0.3 M€.

L'engagement fort de la ville sur les délais de paiement permet donc de maintenir des charges restant à payer à un niveau extrêmement correct (14 % des achats inscrits réalisés sur l'exercice alors qu'un 1/12 représente 8.3 %). Malgré le changement de référentiel comptable une amélioration de la réalisation des opérations de fin d'exercice a été constatée et le mandatement a pu reprendre plus rapidement que les années précédentes (16 janvier contre le 31 janvier en n-1).

Les autres dettes sont moins importantes (233 K€) et concernent des dépenses mandatées mais non encore décaissées (130 K€), des rattachements (68 K€) et des excédents de caisse (régies) non reversés (35 K€).

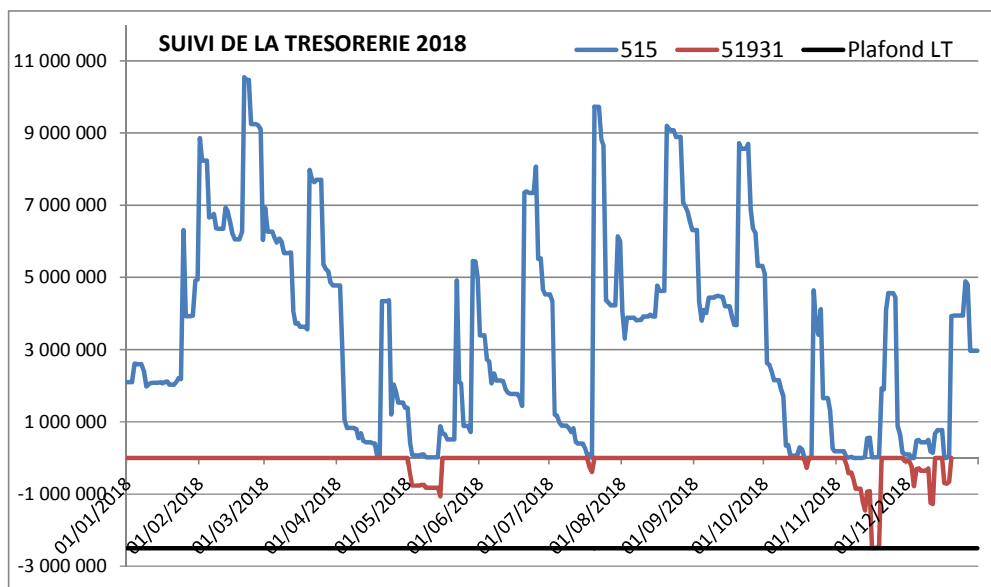
Il convient de noter que le compte de régularisation (recettes encaissées mais dont le titre n'a pas encore été émis) passe de 1.7 M€ à 144 K€ illustrant l'amélioration de la qualité comptable.

C) Fonds de roulement et trésorerie

ACTIF			PASSIF		
	2018	2017		2018	2017
			Fonds propres	272 593	251 276
			Dettes long terme	98 593	96 238
Emplois	360 892	338 627	TOTAL	371 186	347 513
			a) Fonds de roulement	10 294	8 886
Créances court terme	11 368	12 194	Dettes court terme	5 356	5 509
			b) Besoin en fonds de roulement	-6 012	-6 685
			Trésorerie	4 282	2 201

La différence entre le fonds de roulement dégagé (disponibilités long terme) et le besoin en fonds de roulement (décalage entre recettes et dépenses) constitue la trésorerie disponible.

L'évolution de l'encaisse au Trésor sur 2018 (courbe bleue) est reprise ci-dessous (en rouge la mobilisation de la ligne de trésorerie dont le plafond de tirage est fixé à 2.5 M€) :



L'analyse du bilan¹⁷ permet de tirer quelques enseignements :

- Les fonds propres représentent 73 % du passif long terme (68 % en 2015) ;
- La situation nette, qui donne une indication sur la « valeur » de la collectivité, progresse de 20.3 M€ soit 10.4 %.

En K€	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Situation nette	166 052	167 962	177 155	186 087	195 290	215 592
Progression	602	1 910	9 193	8 932	9 203	20 302
Progression en %		1,2%	5,5%	5,0%	4,9%	10,4%
Dettes / Passif	28%	32%	32%	30%	28%	27%
Délai de paiement (en jours)	109	27	45	37	32	44

- Les emplois, investissements déduction faite de la dépréciation des actifs, progressent de 19.9 M€ dont près de la moitié provient de la réintégration du SPDC ;
- Le fonds de roulement progresse de 1.4 M€ (baisse de 4.2 M€ en 2017). Il s'établit à 10. M€ ;
- Le besoin en fonds de roulement diminue de 0.7 M€ à 6 M€ ;
- La trésorerie qui était négative à hauteur de -2.4 M€ en 2014 est désormais largement positive à 4.2 M€ (2.2 M€ en 2017). L'objectif est néanmoins de faire tendre ce montant à zéro afin de neutraliser le coût d'opportunité causé par la non rémunération des fonds déposés au Trésor Public ;
- Le délai de paiement moyen¹⁸ au 31/12 s'établit à 44 jours (contre 32 jours en 2017). La dégradation est en grande partie due à la réorganisation de la fonction financière et aux difficultés de recrutement dans ces missions spécifiques.

¹⁷ Les comptes de régularisation ainsi que les charges à étaler, bien que comptes de classe 4, ont été retraités dans le fonds de roulement.

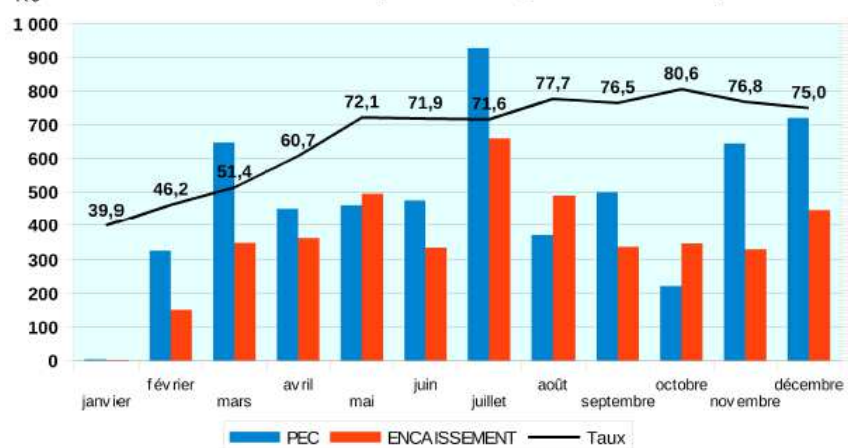
¹⁸ Le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 fixe le délai de paiement maximal à 30 jours.

ANNEXE 1 : tableau de bord du comptable public

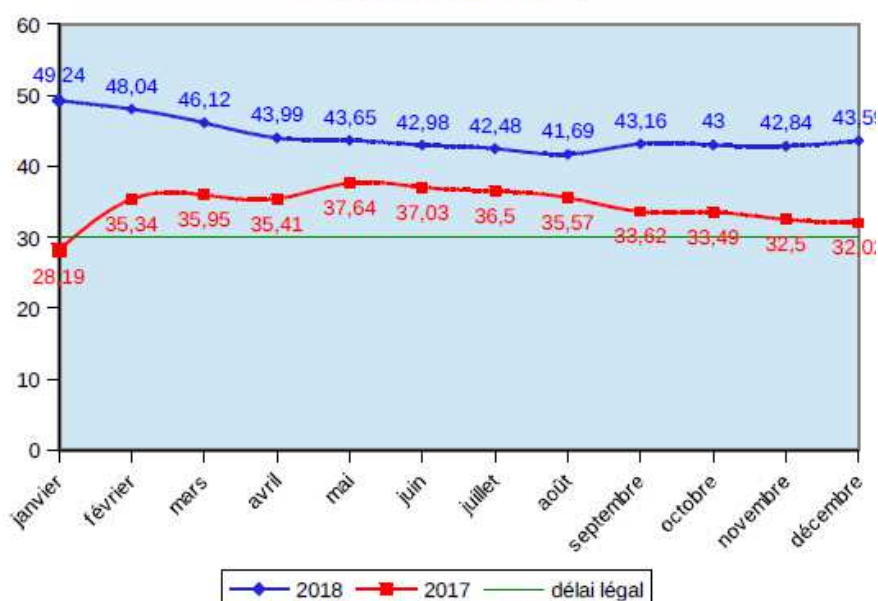
Taux de recouvrement - Exercice précédent



κ€ Exercice courant -Tx cumulatif et prises en charge et encaissement par mois



DELAI GLOBAL DE PAIEMENT



ANNEXE 2 : BILAN GENERAL

	2013	2014	2015	2016	2017	2018		2013	2014	2015	2016	2017	2018
Subventions d'équipement	-80	4 008	5 616	5 223	5 926	5 643	Dotations	17 510	17 510	17 619	17 619	17 752	21 566
Autres immobilisations incorporel	6 792	7 136	2 298	2 180	1 988	1 738	Réserves	109 464	109 496	109 736	109 736	109 736	118 179
Terrains	27 186	31 252	33 122	31 620	31 691	30 930	Report	1 988	2 003	917	2 673	6 922	9 792
Constructions	100 191	97 640	116 629	142 204	158 151	168 585	Résultat	0	-1 088	1 755	4 249	6 169	9 643
Constructions sur sol autrui	645	645	645	645	645	1 141	Mise à disposition	0					
Réseaux	57 760	60 338	66 352	66 698	67 772	74 701	Subventions transférables	36	15	21	5	21	37
Collections œuvres d'arts	156	162	166	170	175	175	Plus ou moins values	3 439	3 497	3 595	3 826	3 990	3 898
Autres immobilisations corporelle	6 033	6 166	6 436	6 541	6 867	10 930	Fonds globalisés	33 651	36 545	43 533	47 984	50 722	52 513
Autres immobilisations corporelle	21	21	-14	-14	-14	-14	Subventions non transférables	32 832	38 452	45 812	50 848	53 945	56 499
Immobilisations en cours	74 475	87 937	79 736	68 296	58 781	56 756	Droits de l'affectant	21	21	21	21	21	21
Immobilisations affectées	220	220											
Immobilisations en concession	6 304	6 325	6 325	6 325	6 188	7 334	Dettes	77 893	99 438	106 230	101 260	95 482	97 927
Participations et créances rattach	39	39	39	39	44	44	Autres dettes	486	435	433	556	755	665
Avances en garanties d'emprunts													
Autres créances	446	596	595	445	3	171	Provisions	4 116	4 116	4 116	4 614	310	300
TOTAL ACTIF	280 188	302 484	317 944	330 371	338 218	358 133	TOTAL PASSIF	281 437	310 438	333 787	343 391	345 825	371 042
			5,1%	3,9%	2,4%	5,9%							
Charges à étaler	453	408	362	317	272	2 753	c/ régularisation	5 347	318	800	393	1 689	144
Opérations à classer	323	183	69	6	138	5							
							FONDS DE ROULEMENT	5 820	7 682	16 210	13 090	8 886	10 294
								2 580	1 862				
Redevables et comptes rattachés	5 242	2 718	4 708	2 989	2 863	3 194	Fournisseurs et comptes rattachés	5 388	3 082	4 732	2 849	3 792	4 500
Créances sur Etat et collectivités	6 377	7 941	6 711	8 290	7 901	6 672	Dettes sociales et fiscales	424	178	113	607	728	253
Créances sur BA et comptes rattachés	449	454					Dettes envers Etat ou collectivités	135	0	648	3	0	
Opérations pour comptes de tiers	3	723	303	173	516	873	Fournisseurs d'immobilisations	6 078	298	106	1 040	637	296
Autres créances	5 919	3 230	4 367	1 308	914	629	Opérations p/ compte tiers		438			75	75
							Autres dettes	676	1 001	54	59	277	233
TOTAL	17 990	15 066	16 089	12 760	12 194	11 368	TOTAL	12 700	4 996	5 653	4 557	5 509	5 357
							BESOIN FR	5 289	10 070	10 435	8 203	6 684	6 011
Trésorerie	1 881	520	5 775	4 887	2 202	4 285	Découvert	1 350	2 908				
TOTAL GENERAL	300 834	318 660	340 239	348 341	353 023	376 545	TOTAL GENERAL	300 834	318 660	340 239	348 341	353 023	376 544

ANNEXE 3 : BILAN CIRCULANT

	2014	2015	2016	2017	2018		2014	2015	2016	2017	2018
4111 Redevables amiables	946	1 681	2 112	1 233	1 313	4011 Fournisseurs	296	49	162	304	43
4116 Redevables contentieux	873	805	887	1 081	1 035	40172 Fournisseurs cessions oppositions	0		10	22	49
4141 Locataires	67	59	66	25	63	408 Fournisseurs factures non parvenues	2 786	4 683	2 678	3 465	4 124
4146 Locataires contentieux	72	50	51	58	43	Fournisseurs et comptes rattachés	3 082	4 732	2 849	3 792	4 216
4181 Redevables produits encore non facturés	759	2 112	404	1 139	1 244						
4911 Provisions			-532	-672	-506	4041 Fournisseurs d'immobilisations	152	13	776	283	19
	2 718	4 708	2 989	2 863	3 193	40471 Fournisseurs d'immobilisations RG	128	92	240	259	203
4411 Subventions à recevoir Etat et autres CL	845	1 593	940	22	184	40472 Fournisseurs d'immobilisations cessions oppositions	17		24	85	
4416 Subventions à recevoir - contentieux	119	113	13	21	21	40473 Fournisseurs d'immobilisations pénalités retard				11	74
44312 Opérations particulières avec Etat amiables		2	543			Fournisseurs d'immobilisations	298	106	1 040	637	296
44316 Opérations particulières avec Etat contentieux	1	1	3	3	1						
44332 Opérations particulières avec Département - amiable						421 Personnel	12	2	2		0
44342 Opérations particulières avec Communes - amiable				75		4286 Personnel autres charges à payer		93	275	211	30
44352 Opérations particulières avec EPCI	486	179	393	1		431 Sécurité sociale					
44356 Opérations particulières avec grp recettes amiables	411	290	318			437 Autres organismes sociaux		1	34	14	
44372 Opérations avec le CCAS contentieux		107				4386 Oganismes sociaux autres charges à payer			69	145	
44382 Autres organisations publiques	112					442 Impôts à recevoir		14			
4487 Etat produits à recevoir	5 967	4 426	6 080	7 780	6 466	447 Autres impôts et versements	1				
Opérations avec Etat et CL	7 941	6 711	8 290	7 901	6 672	4486 Autres charges à payer	165	3	227	359	223
						Dettes sociale et fiscale	178	113	607	728	253
40971 Fournisseurs autres avoirs	14	16	14	14	8	44311 Opérations particulières avec Etat					
40976 Fournisseurs avoirs contentieux		1	4	2	2	44321 Opérations particulières avec Région					
425 Personnel avances et acomptes	3		2	1	0	44331 Opérations particulières avec Département					
429 Débet comptable et régisseur	7	19	22	56	56	44341 Opérations particulières avec Commune					
4387 Organismes sociaux produits à recevoir			347	378	295	44351 Opérations particulières avec groupement		648			
4621 Créance cession d'immobilisation	5	1 047	0			44371 Opérations avec le CCAS					
46721 Débiteurs divers	800	195	527	159	57	44381 Opérations avec autres organismes publics			3		
46726 Débiteurs divers contentieux	2 402	3 080	393	300	77	Opérations avec Etat et CL	0	648	3	0	0
4687 Divers produits à recevoir		9	0	5	135						
Autres créances	3 230	4 367	1 308	914	629	4643 vacations encaissées à reverser			0		
47211 Remboursement d'emprunts	0	0				4648 Autres encaissements pour comptes de tiers					
47218 Autres dépenses	172	62	2	136	0	466 Excédent versements	56	14	20	30	35
4722 Commission carte bancaire	0	0		0	0	46711 Autres comptes créditeurs (emprunts)	758	40	13	158	130
4728 autres dépenses à régulariser	9	7	2	1	1	4686 Divers Charges à payer	186		26	89	68
4781 Frais de poursuite rattachés	0	0	1	0	1	Autres dettes	1 001	54	59	277	233
Opérations à classer	183	69	6	138	2						
4817 Pénalités de renégociations de dettes	408	362	317	272	227	4711 Versement des régisseurs	2	24			26
4816 Frais émission emprunts						4712 Virements réimputés	19	62	4	5	21
4818 Charges à étaler					2 527	47131 Versement contributions directes					
Charges à étaler	408	362	317	272	2 753	47134 Recettes perçues avant émissions- subventions					
4541 Travaux effectués d'office	6	6	8	8	8	47138 Recettes perçues avant émissions- autres	32	284	0	727	18
4581 MOD	717	297	165	508	865	471411 Excédents à réimputer - personnes physiques	7	21	3	1	12
Comptes de tiers	723	303	173	516	873	471412 Excédents à réimputer - personnes morales			50	30	20
						47171 Relevé BDF	213	366	312	889	41
						4716 Versement des mandataires					6
						4718 Autres recettes à régulariser	10	15	0	1	
						4757 Produits sur rôles	224	661	350	113	
						4781 Frais de poursuites		0		0	
						4751 Redevables sur rôles	-190	-633	-325	-79	
						Comptes de régularisation	318	800	394	1 689	144
						Comptes de tiers	438	0	0	75	75